



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39130>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-39130**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté de communes Baugeois Vallée

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Construction de la nouvelle station de traitement de l'eau potable de Pontigné

**Description** : Le présent marché a pour objet la construction de la nouvelle station de traitement de l'eau potable de Pontigné. Ce marché public de travaux a pour objet la démolition de l'actuelle station d'eau potable et la construction sur le site existant à Pontigné d'une nouvelle station de traitement de l'eau potable d'une capacité de 150 m<sup>3</sup>/h. Le programme de travaux comprend - la création de la nouvelle usine de capacité de traitement 150 m<sup>3</sup>/h en eau traitée intégrant o Une mise à niveau des équipements d'exhaure sur les trois forages ; o Un étage d'aération par cascade pour la déferrisation, o Un étage de traitement de décarbonatation à la soude, o Un étage de contact au charbon actif en poudre, o Un étage de filtration granulaire, o Un étage de désinfection de l'eau au chlore gazeux, o Les stockages d'eau traitée (2 bâches de 150m<sup>3</sup>), d'eau de lavage, d'eaux sales, o Les locaux et équipements de pompage et de gestion de l'eau traitée, o Les équipements électriques, d'automatisme et de supervision, y compris la protection cybersécurité, o La filière boues avec épaissement des eaux de lavage des filtres à sables et la reconfiguration de la lagune de stockage des boues o Les locaux et équipements de stockage et de dosage des réactifs, o Les postes annexes, o Les locaux de supervision et de gestion de la production, o Les vestiaires, sanitaires et rangement, - La réhabilitation du local existant de déshydratation en tant qu'atelier et magasin, - L'habillage architectural de l'usine, - Les aménagements généraux : terrassements, VRD, portail... - La déconstruction des installations existantes - Le réaménagement paysager de l'espace laissé libre par la déconstruction de l'usine existante.

**Identifiant de la procédure** : 0ded468f-2618-44d1-82f9-ae6642a13953

**Identifiant interne :** PPP1P3-51/4069/2024A811T02

**Type de procédure :** Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 15 Avenue Legoulz de la Boulaie

**Ville :** BAUGÉ-EN-ANJOU

**Code postal :** 49150

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les Hautes Roches, commune déléguée de Pontigné, commune nouvelle de Baugé en Anjou

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 15 Avenue Legoulz de la Boulaie

**Ville :** BAUGÉ-EN-ANJOU

**Code postal :** 49150

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les Hautes Roches, commune déléguée de Pontigné, commune nouvelle de Baugé en Anjou

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,420,000 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La procédure de passation est décomposée en deux phases distinctes : 1. Une phase candidature au terme de laquelle l'acheteur désigne les candidats admis à présenter une offre. 2. Une phase offre au cours de laquelle l'acheteur négociera les conditions d'exécution du marché avec les candidats admis à présenter une offre. Les candidats sont informés que la négociation pourra porter sur l'ensemble des caractéristiques des offres des soumissionnaires et du besoin exprimé par l'entité adjudicatrice dans les documents constitutifs du dossier de consultation

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence. (voir DUME ou DC1-DC2)

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale (voir DUME ou DC1-DC2)

Faillite : Faillite. (voir DUME ou DC1-DC2)

Corruption : Corruption. (voir DUME ou DC1-DC2)

Concordat : Concordat préventif. (voir DUME ou DC1-DC2)

Participation à une organisation criminelle : Participation à une organisation criminelle. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental. (voir DUME ou DC1-DC2)

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme. (voir DUME ou DC1-DC2)

Fraude : Fraude. (voir DUME ou DC1-DC2)

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. (voir DUME ou DC1-DC2)

Insolvabilité : Insolvabilité. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail. (voir DUME ou DC1-DC2)

Biens administrés par un liquidateur : Biens administrés par un liquidateur. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Coupable de fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure. (voir DUME ou DC1-DC2)

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs d'exclusion purement nationaux. (voir DUME ou DC1-DC2)

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable d'une faute professionnelle grave : Coupable d'une faute professionnelle grave. (voir DUME ou DC1-DC2)

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Manquement aux obligations dans le domaine du droit social. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paie ment des cotisations de sécurité sociale : Paiement de cotisations de sécurité sociale. (voir DUME ou DC1-DC2)

État de cessation d'activités : État de cessation d'activités. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paie ment d'impôts et taxes : Paiement d'impôts et taxes. (voir DUME ou DC1-DC2)

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes. (voir DUME ou DC1-DC2)

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Construction de la nouvelle station de traitement de l'eau potable de Pontigné

**Description** : Construction de la nouvelle station de traitement de l'eau potable de Pontigné

**Identifiant interne** : 2024A811T02

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ): 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

#### Options :

**Description des options** : PSE obligatoire ():Les soumissionnaires sont tenus de présenter deux prestations supplémentaires éventuelles obligatoires qui s'ajoutent à l'offre de base ainsi qu'à l'offre variante le cas échéant : - PSE 1 : mise en place de Panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments - PSE 2 : mise en place d'un groupe électrogène à demeure Ces prestations supplémentaires éventuelles obligatoires sont précisées par le CCTP. Il sera tenu compte de ces deux prestations supplémentaires éventuelles lors de l'évaluation comparative des offres.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 15 Avenue Legoulz de la Boulaie

**Ville** : BAUGÉ-EN-ANJOU

**Code postal** : 49150

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les Hautes Roches, commune déléguée de Pontigné, commune nouvelle de Baugé en Anjou

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 03/03/2025

**Date de fin** : 02/04/2027

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 0

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 6,420,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une liste des travaux exécutés (annexée au DC2), en rapport direct avec l'objet du marché, au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations intègrent les coordonnées du maître d'ouvrage et son appréciation. Elles indiquent le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront également pris en compte. Niveau(x) minimal(aux): En matière de traitement de l'eau, le candidat doit avoir exécuté les travaux minimaux suivants : création ou restructuration majeure d'usine de potabilisation de capacité > 150 m<sup>3</sup>/h, mettant en œuvre les procédés suivants : décarbonatation, filtration sur sable, procédés de traitement par charbon actif en micro-grains ou poudre à défaut, désinfection au chlore. En matière de génie civil, le candidat doit avoir exécuté les travaux minimaux suivants : création ou restructuration majeure d'usine de potabilisation de capacité > 150 m<sup>3</sup>/h ; à défaut les fiches travaux présentant des ouvrages de traitement d'eau (stations d'épuration, réservoirs d'eau potable notamment) seront également pris en compte.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (à annexer au DC2)

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres sont acceptés.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé dans le domaine concerné par le marché doit être supérieur à 10 000 000 euros. La candidature ne disposant pas de cette capacité financière ne sera pas admise.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire les documents suivants selon le protocole choisi par ce dernier : # Protocole 1 : remettre les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont accessibles dans leur dernière version à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Conformément à l'article R. 2143-3 du Code de la Commande Publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas

mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément aux articles R. 2146-6, R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la Commande Publique. # Protocole 2 : le Document Unique de Marché Européen (DUME). En application de l'article R. 2143-4 du Code de la Commande Publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la Commande Publique. Le DUME est accessible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique> En ce qui concerne les conditions de participation, le candidat n'est pas autorisé à se limiter à indiquer dans le Document Unique de Marché Européen qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises. En conséquence, il est demandé aux candidats de remettre les renseignements et documents mentionnés ci-dessus. En cas de groupement momentané d'entreprises, chaque entreprise membre du groupement remettra un DUME. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant aux capacités desquelles le candidat a recours remettra un DUME. Conformément à l'article R. 2143-4 du Code de la Commande Publique, le DUME remis par le candidat devra être rédigé en langue française.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 0

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Critère prix

**Pondération (points, valeur exacte) :** 45

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère Valeur technique de l'offre

**Pondération (points, valeur exacte) :** 55

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr/>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 27/05/2024

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres**

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (taxes comprises))

**Date limite de réception des demandes de participation :** 24/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Marché passé en procédure avec négociation, en application de l'article R.2124-4 du code de la commande publique. Durée en mois : 25 mois Date de début prévue : 3 mars 2025 Date de fin prévue : 2 avril 2027 La durée d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de début prévue si la notification d'attribution est antérieure à cette date.

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Lors de la remise de la candidature, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre ainsi prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Quelle que soit la forme juridique du groupement retenue par les candidats, la composition du groupement devra être détaillée et l'un des opérateurs économiques membre du groupement sera désigné comme mandataire. Ce mandataire ne pourra être que le traiteur d'eau. Ce mandataire représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et coordonnera les prestations des membres du groupement. En cas de présentation sous forme de groupement conjoint, le groupement devra être transformé en groupement solidaire au moment de l'attribution du marché

**Montage financier :** Le marché est financé par les ressources propres figurant au budget de la Communauté de Communes Baugeois Vallée. Le paiement du présent marché se fait sur la base d'un prix global et forfaitaire. Les prix sont révisibles. Par application de l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire à hauteur de 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial du marché divisé par la durée exprimée en mois. Toutefois, le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

**Montage financier** : Le marché est financé par les ressources propres figurant au budget de la Communauté de Communes Baugeois Vallée. Le paiement du présent marché se fait sur la base d'un prix global et forfaitaire. Les prix sont révisables. Par application de l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire à hauteur de 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial du marché divisé par la durée exprimée en mois. Toutefois, le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

**Informations relatives aux délais de recours** : La procédure de passation de ce contrat administratif peut être contestée : - avant la signature du contrat : par un référé précontractuel, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; - après la signature du contrat : par un référé contractuel, sur le fondement de l'article L. 551-13 du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE). Ce recours peut être exercé dans le délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. La validité de ce contrat administratif peut être contestée par un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994), dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction compétente pour connaître de ces éventuels recours est le Tribunal administratif de Nantes. Il peut être saisi par courrier adressé à TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou directement au moyen de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Communauté de communes Baugeois Vallée

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Communauté de communes Baugeois Vallée

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Communauté de communes Baugeois Vallée

**Numéro d'enregistrement** : 24490088200097

**Adresse postale :** 15 Avenue Legoulz de la Boulaie

**Ville :** BAUGÉ-EN-ANJOU

**Code postal :** 49150

**Pays :** France

**Point de contact :** Maxime JULIENNE

**Adresse électronique :** marches-publics@baugeoisvallee.fr

**Téléphone :** +33 244088026

**Adresse internet :** <http://www.baugeoisvallee.com/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** 3P

**Numéro d'enregistrement :** 80319892800027

**Ville :** Lille

**Code postal :** 59800

**Pays :** France

**Adresse électronique :** info@3p.eu

**Téléphone :** +33 3 20 21 02 84

**Rôles de cette organisation :**

**Prestataire de services de passation de marché**

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

**Numéro d'enregistrement :** 130 029 283 00012

**Adresse postale :** 22 mail Pablo Picasso

**Ville :** NANTES

**Code postal :** 44000

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

**Téléphone** : +33 253467983

**Télécopieur** : +33 253467979

**Adresse internet** : [https://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/ccra/contacts/comite\\_local\\_nantes.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts/comite_local_nantes.pdf)

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement** : 17440005100010

**Adresse postale** : 6 Rue de l'Île Gloriette

**Ville** : Nantes

**Code postal** : 44000

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr)

**Téléphone** : +33 255101002

**Télécopieur** : +33 255101003

**Adresse internet** : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c2431d4a-55cc-4e7e-b3d7-823423a50613 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 03/04/2024 à 15:40

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03/04/2024